

Conditions générales (CG) de la Fédération Suisse des Sourds

État: 01. Octobre 2023

Sommaire

1.	Champ d'application et définitions	2
2.	Responsabilité	2
3.	Protection des données.....	2
4.	Cours et manifestations	2
4.1	Inscription et organisation	2
4.2	Annulation de l'inscription et non-participation.....	3
5.	Commande.....	3
6.	Prix.....	3
7.	Disponibilité et réserve de prestations pour les produits non livrables	3
8.	Conditions et frais de livraison	3
9.	Droit de rétractation et de restitution	4
10.	Paiement et conditions de paiement.....	4
11.	Réserve de propriété	4
12.	Durée et résiliation d'un abonnement.....	4
13.	Droits d'auteur, au nom et aux marques, droits de propriété	4
14.	Dispositions finales.....	5

1. Champ d'application et définitions

Les présentes Conditions générales (CGV) s'appliquent à tous les éléments suivants :

- cours organisés par la Fédération Suisse des Sourds (ci-après SGB-FSS),
- commandes effectuées sur le shop en ligne de la SGB-FSS,
- services sur le site Internet,
- abonnements aux magazines.

Client-e-s:

Les participant-e-s aux cours, les participant-e-s à des manifestations, les client-e-s du shop en ligne, les utilisateurs et utilisatrices du site Internet et les abonné-e-s sont uniformément dénommés ci-après les client-e-s. Les présentes CG sont contraignantes pour tout-e-s les client-e-s.

Site Internet:

Le terme de site Internet désigne le site Internet de la SGB-FSS (sgb-fss.ch), le site Internet de la plate-forme d'inscription (plate-forme-inscription.sgb-fss.ch), le site Internet du lexique de langue des signes (signsuisse.sgb-fss.ch) et le site Internet « Read to Deaf Kids » (deafliteracy.ch).

Événements:

Les événements de la Fédération sont régis par les prescriptions du règlement des membres et des statuts ainsi que par les conditions de participation séparées.

Cours et manifestations:

Les cours et manifestations mis en place par des organisations partenaires de la SGB-FSS sont soumis aux conditions et règlements distincts de l'organisation à l'initiative du cours ou de la manifestation.

2. Responsabilité

Toute responsabilité de la SGB-FSS et de ses auxiliaires est exclue dans la limite autorisée par la loi.

Toute responsabilité éventuelle envers les client-e-s se limite au montant facturé correspondant au service concerné.

3. Protection des données

Toutes les données des client-e-s sont saisies et traitées avec le plus grand soin et conformément aux prescriptions suisses en matière de protection des données.

Toutes les autres informations relatives à la protection des données figurent dans **la déclaration de protection des données**, dont les termes font partie intégrante des présentes CGV.

4. Cours et manifestations

4.1 Inscription et organisation

L'inscription à tous les cours et à toutes les manifestations doit se faire par écrit. L'inscription est contraignante et entraîne le paiement obligatoire des frais de participation par les client-e-s.

La SGB-FSS fixe pour chaque cours un nombre minimal et un nombre maximal de participants. Les places sont attribuées en fonction de l'ordre d'arrivée des inscriptions (sous réserve d'un paiement dans les délais). En cas de manque de participant-e-s ou pour tout autre motif valable, la SGB-FSS se réserve le droit d'annuler le cours. Dans un tel cas, les frais de participation ne sont pas dus, respectivement sont remboursés intégralement. Toute autre prétention des client-e-s est exclue.

4.2 Annulation de l'inscription et non-participation

Une désinscription doit intervenir par écrit au plus tard 5 semaines avant la date de participation, étant précisé que des frais de traitement peuvent s'appliquer.

En cas d'annulation après ce délai, le montant total des frais de participation est dû. Le non-paiement des frais de participation à un cours n'est pas considéré comme une annulation.

Les absences ou les participations écourtées ne peuvent être ni rattrapées, ni remboursées.

Lors de la participation réussie d'au moins 80% des leçons du cours, la SGB-FSS établit une attestation de cours, à condition toutefois que le cours ne remonte pas à plus d'un an.

5. Commande

La commande doit se faire par écrit et est contraignante.

6. Prix

Tous les prix sont indiqués en CHF (francs suisses). Tous les prix (y compris prix de l'abonnement à des journaux), le cas échéant, s'entendent hors taxe sur la valeur ajoutée. Les cours ne sont pas soumis à la TVA.

Les frais d'envoi et d'assurance ainsi que les retours sont à la charge des client-e-s.

7. Disponibilité et réserve de prestations pour les produits non livrables

Toutes les informations sur la disponibilité, l'envoi et la livraison d'un produit sont des informations temporaires et des valeurs indicatives approximatives. Elles ne constituent pas des délais d'envoi ou de livraison fermes ou garantis. Une responsabilité au titre de produits indisponibles ou de retards dans l'envoi ou la livraison est expressément exclue.

Les produits sont disponibles tant que les stocks sont suffisants. Si la SGB-FSS constate, lors du traitement de la commande, que les produits commandés par les client-e-s ne sont pas disponibles, elle les en informe sans délai. Dans ce cas, aucun contrat n'est conclu à l'égard des produits non livrables puisque les produits commandés ne peuvent pas être livrés.

8. Conditions et frais de livraison

Les risques sont transférés à l'acheteur à l'envoi des marchandises.

La SGB-FSS livre exclusivement en Suisse et au Liechtenstein. Le délai de livraison est en règle générale de 10 jours ouvrables au maximum.

La SGB-FSS fait tout son possible pour respecter les délais de livraison indiqués. La SGB-FSS ne répond toutefois pas des retards de livraison, quelle qu'en soit la cause. Les client-e-s sont immédiatement informés de tous retards de livraison.

Si l'empêchement de fournir la prestation se prolonge plus de 4 semaines après la date de livraison initiale, les client-e-s ont le droit de se rétracter. Toutes les autres prétentions, en particulier demandes de dommages-intérêts, sont exclues.

Des frais d'envoi sont explicitement facturés pour chaque livraison. Les frais d'expédition ne sont pas facturés pour l'envoi de matériel d'information gratuit. Les frais d'expédition des magazines sont inclus dans le montant de l'abonnement.

9. Droit de rétractation et de restitution

Pour tous les achats de produits sur la boutique en ligne de la SGB-FSS, la SGB-FSS accorde à ses client-e-s un droit de rétractation de 14 jours à compter de la réception du produit. La condition préalable à l'exercice du droit de rétractation est que les client-e-s renvoie à la SGB-FSS la marchandise non utilisée, intégrale et intacte, si possible dans l'emballage d'origine. La marchandise doit être renvoyée à l'adresse suivante : Fédération Suisse des Sourds, Passage St-François 12, 1003 Lausanne. Comme solution alternative, la marchandise peut être déposée en personne aux horaires d'ouverture à la même adresse.

Les client-e-s peuvent exercer le droit de rétractation et de restitution en renvoyant la marchandise à la SGB-FSS dans les 14 jours suivant sa réception et en annonçant la rétractation par écrit (courrier ou e-mail à info@sgb-fss.ch). Le délai de restitution de 14 jours commence à courir le lendemain de la réception de la marchandise et il est respecté dès lors que la marchandise ou la communication de rétractation est remise le dernier jour pour restitution ou envoi à la Poste ou à toute autre société de transport.

Le renvoi d'un produit intervient aux frais et risques des client-e-s.

En cas de restitution ordinaire de la marchandise, les client-e-s ont un avoir correspondant au prix total réglé, déduction faite de frais de traitement de CHF 25.– ou CHF 10.– si la valeur de la marchandise est inférieure à CHF 25.–.

10. Paiement et conditions de paiement

Pour les cours et manifestations, la facture est envoyée avec la confirmation de participation définitive.

Pour les commandes dans le shop en ligne, la facture est adressée avec la livraison.

Pour un abonnement à des journaux, une facture pro rata pour l'année en cours est établie dès réception de la commande. Toutes les factures suivantes pour la durée d'un an sont envoyées au premier trimestre de l'année.

Les factures de la SGB-FSS sont payables à 30 jours.

11. Réserve de propriété

La marchandise commandée dans le shop en ligne reste propriété de la SGB-FSS jusqu'à ce que l'intégralité du montant faisant l'objet de la facture soit réglée.

12. Durée et résiliation d'un abonnement

La durée d'un abonnement à un magazine est d'une année civile et, sauf résiliation écrite, il se renouvelle automatiquement d'année en année. La résiliation doit se faire par écrit au plus tard jusqu'au 31 décembre et s'applique pour l'année suivante.

13. Droits d'auteur, au nom et aux marques, droits de propriété

Les client-e-s s'engagent à respecter le droit d'auteur. Dès lors qu'il ne s'agit pas expressément d'œuvres sous licence « Creative Commons », l'ensemble des films, textes, images et autres œuvres créés par la SGB-FSS et diffusés sur le site Internet sont protégés par le droit d'auteur. Les œuvres ne peuvent être utilisées qu'aux fins prévues par la SGB-FSS. Toute autre utilisation au-delà de l'utilisation du site Internet requiert le consentement écrit préalable de la SGB-FSS.

La reproduction des œuvres (p. ex. vidéos ou articles du lexique de langue des signes) n'est pas autorisée.

14. Dispositions finales

Toutes les relations juridiques avec la SGB-FSS sont régies par le droit suisse. Le lieu de juridiction est Zurich.

Les changements de programmes et de prix ainsi que toute modification des conditions générales demeurent réservés.

Les présentes CG entrent en vigueur le 1.9.2021 et remplacent toutes les CG antérieures de la SGB-FSS.



**Fédération Suisse
des Sourds**

—

Passage St-François 12
1003 Lausanne

—

Téléphone +41 21 625 65 55
E-mail info-f@sgb-fss.ch
www.sgb-fss.ch

—

Compte pour dons
10-13312-0